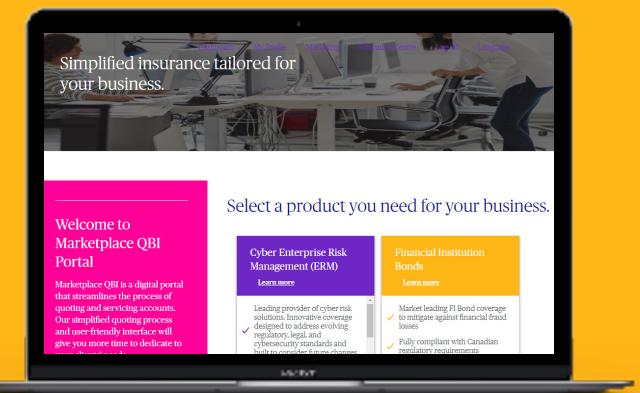


ASSURANCE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES  
DANS NOTRE PORTAIL MARCHÉ DCE.  
DEVIS. CONFIRMATION. ÉMISSION.

# Votre guide pratique sur notre plateforme agile



## PREMIÈRE PARTIE : FAQ

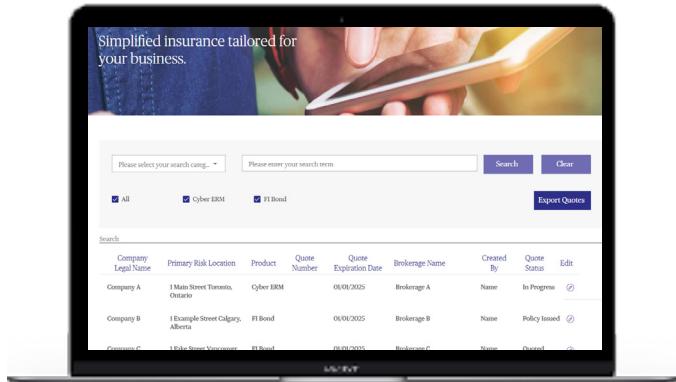
### Questions de base

<p><b>01</b></p>	<p>Comment puis-je obtenir l'accès au portail Marché DCE?</p> <p>Pour en demander l'accès, cliquez <a href="#">ici</a>.</p>		<p><b>02</b></p> <p>J'ai déjà l'autorisation d'accéder au portail Marché DCE. Quelle est la marche à suivre pour le consulter?</p> <p>Visitez le <a href="http://broker.chubbinsurance.ca/qbi/">broker.chubbinsurance.ca/qbi/</a> et ouvrez une session à l'aide de vos identifiants existants.</p>	
<p><b>03</b></p>	<p>Pour quels produits puis-je produire un devis dans le portail Marché DCE?</p> <p>L'assurance des institutions financières est offerte sur notre portail Marché DCE, tout comme notre produit Gestion du cyberrisque d'entreprise (GCE) sur une base autonome.</p>		<p><b>04</b></p> <p>Qu'en est-il si j'établis des devis pour des catégories d'assurance autres que l'assurance contre les cyberrisques et l'assurance des institutions financières?</p> <p>À l'heure actuelle, seules l'assurance GCE et l'assurance des institutions financières sur une base autonome sont offertes sur le portail Marché DCE. Si vous établissez des devis qui se rapportent à d'autres catégories d'assurance, veuillez communiquer avec votre souscripteur.</p>	
<p><b>05</b></p>	<p>Pour quels types d'organisations puis-je produire un devis dans le portail Marché DCE?</p> <p>Offerte par l'intermédiaire de notre portail Marché DCE, notre assurance des institutions financières s'adresse à ces types de gestionnaires d'actifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Courtiers du marché non réglementé</li> <li>• Gestionnaires de fonds de placement</li> <li>• Gestionnaires de portefeuille</li> <li>• Gestionnaires de portefeuille d'exercice restreint</li> </ul>		<p><b>06</b></p> <p>Quels devis d'assurance des institutions financières devrais-je présenter par l'intermédiaire du portail Marché DCE?</p> <p>Vous pouvez produire un devis et établir un contrat au titre de l'assurance des institutions financières et émettre ce contrat en toute simplicité pour les organisations qui répondent aux critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Montant de garantie souhaité entre 50 000 \$ et 10 millions de dollars</li> <li>• Aucune assurance des institutions financières existante auprès de Chubb</li> <li>• Aucune réclamation au titre d'une assurance des institutions financières au cours des cinq dernières années</li> <li>• Aucune enquête réglementaire en cours à leur sujet</li> </ul>	
<p><b>07</b></p>	<p>Est-il possible d'enregistrer un devis pour un nouveau contrat en cours de préparation et de le terminer plus tard?</p> <p>Oui! Le portail Marché DCE enregistre votre travail au fur et à mesure. Il suffit d'accéder à votre tableau de bord pour modifier un devis ou reprendre là où vous vous étiez arrêté.</p>		<p><b>08</b></p> <p>Comment puis-je envoyer des devis à mes clients par l'intermédiaire du portail Marché DCE?</p> <p>Une fois votre devis terminé, vous pouvez facilement le télécharger et transmettre à votre client les renseignements sur le devis et les options du contrat.</p>	

Voici un aperçu des principales pages du site et de leur fonction :

# 01

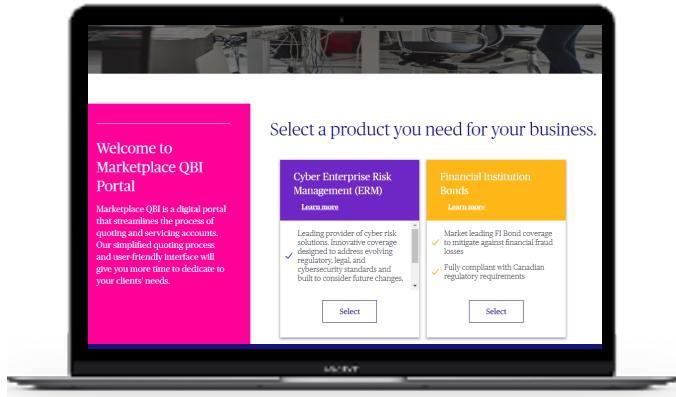
Page d'accueil et tableau de bord



- Dernières notifications
- Liste de devis récents
- Possibilité de modifier les devis existants

# 02

Sélection de produits et renseignements sur les clients

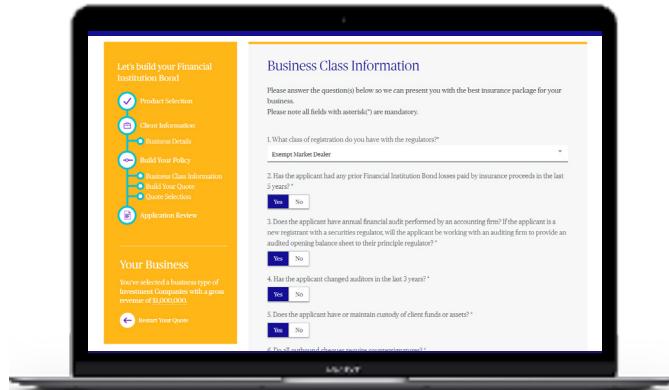


Deux options s'offrent à vous : **vous pouvez soit commencer un devis d'assurance contre les cyberrisques, soit commencer un devis d'assurance des institutions financières.**

- Après avoir sélectionné l'assurance des institutions financières, vous entamerez le nouveau processus de soumission d'assurance pour ce produit.
- Vous devrez fournir des renseignements sommaires sur votre client pour commencer votre devis.

# 03

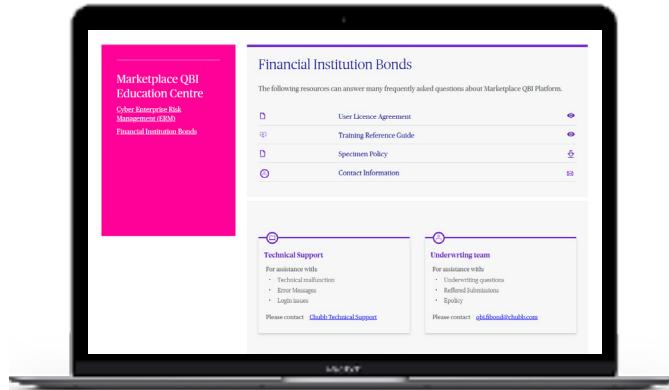
## Élaboration du contrat



- Fournir des renseignements sur le type de compte
- Établir plusieurs devis aux fins de comparaison et présenter les options directement à votre client
- Examiner la proposition et passer directement à l'étape du contrat

# 04

## Centre de formation



- Contrats de licence d'utilisateur
- Guides de référence pour la formation
- Coordonnées
- Modèle de contrat

## Des questions?

Veuillez communiquer avec le représentant Chubb de votre région pour obtenir de plus amples renseignements.

Chubb est le nom commercial utilisé pour désigner les filiales de Chubb Limited qui fournissent de l'assurance et des services connexes. Pour consulter la liste de ces filiales, visitez notre site Web au [www.chubb.com/ca-fr](http://www.chubb.com/ca-fr). L'assurance est fournie par Chubb du Canada Compagnie d'Assurance ou Chubb du Canada compagnie d'assurance vie (collectivement, « Chubb Canada »). Les produits ne sont pas nécessairement offerts dans toutes les provinces ou tous les territoires. La présente communication ne donne qu'un résumé des produits. La garantie réelle est régie par le libellé du contrat d'assurance émis. Chubb Canada, 199, rue Bay, bureau 2500, Toronto (Ontario) M5L 1E2. (05/24)

